

Catalogue des dommages

Évaluation de l'état du véhicule

Voiture de tourisme

Évaluation équitable du véhicule

Des règles et directives claires

LA POSTE 

En collaboration avec:

 **XPERTCENTER**

SOMMAIRE

1. Peinture
2. Carrosserie / pièces en lien avec la carrosserie
3. Vitrage / Éclairage
4. Jantes / Pneus
5. Habitacle
6. Transmission / Direction / Châssis / Accessoires
7. Soubassement / Système d'échappement des gaz
8. Système de freinage
9. Entretien / Inspections
10. Pièces manquantes

« Lorsque le leasing vient à terme, des différends peuvent survenir concernant l'état du véhicule à l'issue de sa durée d'utilisation.

Outre la question fondamentale de la valeur résiduelle du véhicule se pose la question des défauts à prendre en compte à titre de «dommages» et celle des défauts dus à l'usure normale et qui sont donc couverts par le leasing. »

1. PEINTURE

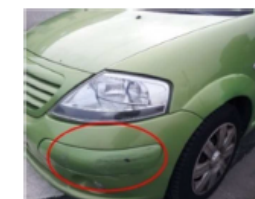
ACCEPTÉ

- ✓ Petites rayures en surface (polissables), par ex. au niveau des poignées de porte
- ✓ Légères abrasions de la peinture, par ex au niveau des rebords de portières
- ✓ Légers impacts de pierre (ne pénétrant pas jusqu'à la sous-couche) sur l'avant du véhicule
- ✓ Légers dommages environnementaux, si polissables
- ✓ Légères traces, comme par ex. provoquées par les installations de lavage automatique
- ✓ Légères rayures au niveau du rebord de chargement sur le pare-chocs arrière, telles qu'elles peuvent se produire lors du chargement et du déchargement



NON ACCEPTÉ







- Rayures non polissables
- Abrasions avec perte importante de peinture
- Films publicitaires ou restes de films
- Dommages environnementaux importants, s'il est nécessaire de peindre
- Impacts de pierre importants (jusqu'à la sous-couche)
- Détachements de peinture importants
- Rouille
- Différences de nuance, par ex. en cas de retouches
- Travaux de peinture de réparation non conformes



2. CARROSSERIE / PIÈCES (EN LIEN AVEC LA CARROSSERIE)

ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none">✓ Légers enfoncements suite à accrochages sur parking sans endommagement de la peinture n'altérant pas outre mesure l'apparence du véhicule✓ Légères abrasions au niveau des moulures	 
NON ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none">- Enfoncements importants suite à accrochages sur parking altérant l'apparence du véhicule- Usure et déformation importantes des bandes antichocs- Déformations importantes de la carrosserie et des pièces annexes- Perçages résultant de travaux de modification- Traces résiduelles d'accident visibles- Dommages dus à la grêle- Dommages suite à un accident	   

3. VITRAGE / ÉCLAIRAGE

ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none">✓ Légers impacts de pierre au niveau du pare-brise sans détérioration de la vue (passerait l'expertise)✓ Légères rayures sans détérioration de la vue✓ Légers impacts de pierre au niveau des phares✓ Impacts de pierre réparés professionnellement s'ils ne se trouvent pas dans le champ visuel direct du conducteur	 
NON ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none">- Impacts de pierre avec fissuration- Impacts /rayures avec détérioration de la vue dans le champ visuel du conducteur (ne passerait pas l'expertise)- Fissures et éclats au niveau des vitres, phares et feux arrières- Tous les dommages mettant en danger la sécurité routière- Réparations de verre non conformes- Vitres ou dispositif lumineux non étanches	   

4. JANTES / PNEUS

ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none">✓ Profondeur de profil allant jusqu'à la profondeur de profil minimum légale✓ Légères abrasions au niveau du côté extérieur des pneus✓ Légères rayures sans usure du matériau au niveau des jantes	 
NON ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none">- Pneus usés d'un côté- Profondeur de profil inférieure à la profondeur de profil minimum légale- Abrasions importantes et incisions dans les flancs des pneus- Pneus poreux et vétustes- Pneus présentant des dommages visibles (fissures, bosses)- Fissures, déformations, usure importante du matériau au niveau des jantes- Corrosion importante des jantes- Pneus non conformes	   

5. HABITACLE / COFFRE

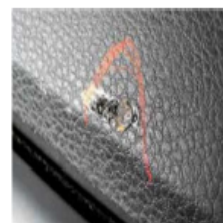
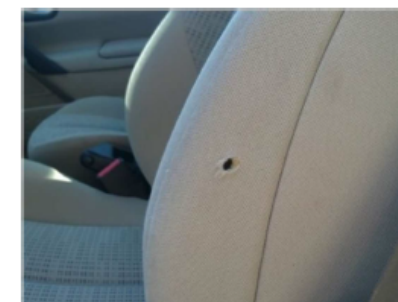
ACCEPTÉ

- ✓ Légers changements de nuance dus aux rayonnements du soleil
- ✓ Légère usure des sièges et des revêtements
- ✓ Petits trous en dehors du champ de vision
- ✓ Légères salissures pouvant être éliminées avec un nettoyage intérieur normal









NON ACCEPTÉ


- Salissures importantes et taches nécessitant un nettoyage intensif
- Usure et déchirures excessives des sièges et des revêtements
- Trous dans le champ de vision
- Trous de brûlure
- Modifications importantes des coloris dus à l'utilisation de détergents non appropriés
- Sièges ou revêtements de siège manquants
- Revêtement de plancher usés
- Odeurs désagréables nettement percevables, par ex. animaux, fumée, moisissures, etc.
- Rayures au niveau des instruments et des écrans
- Affichages et écrans défectueux, par exemple mauvais affichage des chiffres et lettres



6. TRANSMISSION / DIRECTION / CHÂSSIS / GROUPES



ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none">✓ Traces d'usure ne mettant pas la sécurité routière en danger✓ Légère humidité graisseuse	 
NON ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none">- Etanchéité de l'arbre de transmission fissuré- Ressorts cassés- Toutes fuites au niveau du moteur, de la boîte de vitesse et du différentiel- Toutes les traces d'usure décelables au cours d'un contrôle visuel mettant en danger la sécurité routière- Pièces des essieux et du châssis endommagées par des chocs- Amortisseurs non étanches- Barres d'accouplement/ bras transversaux etc. cassés- Directions et pompe de direction assistée perméables- Bruits non définissables au niveau du moteur, de la boîte de vitesse, du différentiel et de la transmission	   

7. SOUBASSEMENT / SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT DES GAZ



ACCEPTÉ	
<p>✓ État normal correspondant à l'âge et au kilométrage</p>	

NON ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none">- Fuites- Perforations causées par la rouille- Endommagements dus à des chocs extérieurs- Endommagements dus par ex. à des tôles de soubassement enfoncées- Endommagements dus à une mauvaise manipulation du cric- Endommagements des caches de protection châssis	

8. SYSTÈME DE FREINAGE


ACCEPTÉ	
✓ Usure normale	 
NON ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none">- Garnitures de frein usées- Disques de frein usés- Conduites de frein poreuses / craquelées- Toute entrave au fonctionnement	   

9. ENTRETIENS / EXPERTISES

ACCEPTÉ		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Entretien bientôt nécessaires ✓ Remplacements de courroie dentée venant à échéance ✓ Expertise venant à échéance 	 	

NON ACCEPTÉ		
<ul style="list-style-type: none"> - Entretien en retard - Tous messages d'erreur de l'électronique de bord - Remplacements de courroie dentée en retard - Expertise en retard 	 	

10. PIÈCES MANQUANTES

ACCEPTÉ	
<p>✓ Pas de pièces manquantes</p>	
NON ACCEPTÉ	
<ul style="list-style-type: none">- Equipements de série manquants- Certificats de validation pour les ajouts, les modifications	